



ORIENTATION



EMPLOI



FORMATION



CITOYENNETÉ



LOGEMENT



SANTÉ



2025-2030

LABELLISÉE !

ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES

RAPPORT
d'activité

20
25

Sommaire

- ▶ 03 ÉDITORIAL
- ▶ 04 ORGANIGRAMME
- ▶ 06 L'OFFRE DE SERVICES DE LA MISSION LOCALE SUD ESSONNE
- ▶ 08 REPÉRER ET MOBILISER LES JEUNES DU SUD ESSONNE
- ▶ 10 LE PREMIER ACCUEIL ET LA TYPOLOGIE DU PUBLIC VENANT À LA MISSION LOCALE
- ▶ 12 L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES
 - ▶ 14 VUE D'ENSEMBLE
 - ▶ 15 LES DISPOSITIFS DE SUIVI RENFORCÉ
 - ▶ 16 LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)
 - ▶ 17 LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
 - ▶ 18 LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)
- ▶ 20 L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN 2025
- ▶ 20 LES PARTENAIRES LOCAUX DANS LES CHAMPS D'ACTION SOCIALE
 - ▶ 21 SANTÉ / HANDICAP
 - ▶ 22 MOBILITÉ
 - ▶ 23 LOGEMENT
 - ▶ 24 JUSTICE & ACCÈS AUX DROITS / LES RÉFUGIÉS & BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE
- ▶ 25 LES ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR LES MOBILISER
- ▶ 26 L'INSERTION PROFESSIONNELLE
- ▶ 27 L'INSERTION PAR LA FORMATION
- ▶ 28 MISSION DE SERVICE PUBLIC
- ▶ 29 LABELLISATION
- ▶ 30 PERMANENCES
- ▶ 32 REAJ : RÉSEAU DES ACTEURS JEUNESSE
- ▶ 33 RPE : DYNAMIQUE PARTENARIALE
- ▶ 34 LEXIQUE



Édito

L'année 2025 a été exigeante mais elle a confirmé la capacité de la Mission Locale Sud Essonne à pouvoir s'adapter et répondre aux enjeux de son territoire. Elle a également su faire face à des changements dans son organisation interne tout en garantissant la continuité de son activité et la qualité de son offre de services.

La Mission Locale a confirmé sa place comme opératrice spécialisée auprès des jeunes. Sa présence dans les instances du réseau pour l'emploi à tous les niveaux est un acquis important. L'enjeu est désormais de continuer à œuvrer auprès de ses partenaires pour peser pleinement dans les décisions et la mise en œuvre des actions attendues.

La fin d'année 2025 a été marquée par de fortes tensions budgétaires avec la séquence du Projet de Loi de Finance (PLF) 2026 et des inquiétudes qu'il a suscitées, le recul annoncé intervenant en contradiction avec l'affirmation de la jeunesse comme priorité nationale. En effet, le PLF prévoit en 2026 une baisse de 13% des financements des Missions Locales, une diminution de 5,6% des entrées en CEJ et une perte de 10 millions d'euros des fonds destinés au PACEA.

Avec cette baisse annoncée des financements, les jeunes seront les premiers touchés, dans un contexte économique déjà dégradé. Or, les jeunes ont besoin des Missions Locales qui doivent continuer à leur garantir un accompagnement de qualité vers l'emploi et l'autonomie. Au-delà de ces réductions budgétaires, **notre ambition reste inchangée** : garantir à chaque jeune un accompagnement vers la dignité, adapté à ses besoins et en lien avec son environnement.

Fort heureusement nous pouvons compter sur des acteurs locaux engagés et constants qui soutiennent notre action. La Mission Locale couvre 45 communes réparties sur 2 EPCI (Établissements Publics de Coopération intercommunale) que sont la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne (CAESE) et la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR). C'est autant de partenaires qui unissent leurs forces au service des jeunes.

La Mission Locale Sud Essonne s'inscrit aussi dans la particularité de son territoire où se mêlent problématiques urbaines et rurales. Notre territoire a une identité qui lui

est propre que nous souhaitons conserver. Avec 1552 jeunes accompagnés cette année, la Mission Locale Sud Essonne incarne ce que notre territoire sait faire de mieux : La solidarité, l'action et l'efficacité grâce à la proximité et l'adaptabilité. La mise en place des dispositifs PACEA et CEJ sont autant de leviers qui permettent à des jeunes d'avancer et de réaliser leurs projets. L'offre de services s'est étoffée en 2025 par la mise en place d'appels à projets avec des partenaires clefs (CPAM, ARS, CAF, MSA...) qui ont permis de proposer des actions autour de la prévention, de la santé et du développement des compétences psychosociales.

La Mission Locale œuvre également avec les partenaires présents sur son territoire d'intervention, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, afin d'alimenter les réseaux locaux. Elle participe au Contrat Local pour l'Emploi (CLPE), au Contrat Local de Santé (CLS) et met en place des actions spécifiques dans ce cadre (forum emploi, visites d'entreprises... mais également des ateliers de prévention et de développement en direction des jeunes). La collaboration avec France Travail se poursuit (participation aux comités techniques, à la « Task Force »...) ainsi que le lien avec l'Éducation Nationale au niveau de la coanimation de la PSAD et le travail mené dans les TER (Territoires Éducatifs Ruraux).

2025 marque également le début de la coanimation du REAJ, le Réseau des Acteurs Jeunesse, avec le soutien de la CAF 91. Le REAJ regroupe tous les partenaires qui interviennent auprès des 16/25 ans sur le territoire de la CAESE. Il y est proposé des séquences d'information et de connaissance inter-établissements, des formations mutualisées pour les équipes et la mise en place d'un temps fort chaque année : la fête du « Part'Age » dont l'édition 2025 s'est déroulée au Mérévillois.

Pour cette synergie, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale, sous l'égide de notre nouveau directeur, aux membres du bureau et du Conseil d'Administration, aux élus locaux ainsi qu'à nos partenaires institutionnels et associatifs qui font de la Mission Locale Sud Essonne un acteur essentiel au service de la Jeunesse.

Guy CROSNIER, Président

L'équipe de la Mission Locale

Stéphane FLOQUET
Directeur

Conseillers en insertion sociale et professionnelle

- Cécilia METAIS
Référénte santé handicap
- Fabienne LEROYER
Référénte logement, réfugiés, décrochage scolaire
- Hayat EL ALAMI
Référénte justice et QPV
- Justine CARDANTE
Référénte formation, mobilité, aides financières et Imilo
- Rudy SEREMES
Référént Permanences Rurales
- Vanessa NEOCEL

Conseillères CEJ

- Christine RODRIGUES
- Erika PINTOR
- Sabrina FELLARI

- Samira CHAATOUF
Chargée d'accueil et assistante administrative
- Cansu POLAT
Chargée d'accueil en remplacement

- Clélia COUPAN
Chargée de projets
- Angèle BUIL LOSINSKI
Chargée de projets

- Félicité EKWE EYIDI
Responsable administrative et financière

UNE PLACE IMPORTANTE ACCORDÉE À LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

5 actions de formation inscrites au PRIF (Plan Inter Régional de Formation) de l'ARML, représentant un total de 63 heures pour 5 professionnels ;
1 action collective dédiée à la prévention précoce des addictions, mobilisant 7 professionnels pour 49 heures ;

21 heures de formation consacrées à la vie affective et sexuelle des adolescents ainsi qu'à la détection des troubles psychiques, pour 2 professionnels ;
Une formation « secours en santé mentale » suivie par 1 professionnel pour une durée de 14 heures ;

Par ailleurs, les membres du CSE ont bénéficié de 77 heures de formation portant sur le fonctionnement général du CSE, la prévention des risques psychosociaux (RPS) et les troubles musculo-squelettiques.

Enfin, l'équipe a participé à de nombreux webinaires et sessions de formation en lien avec les partenaires (CPAM, SIAO, ARS, CD91...), représentant près de 70 heures supplémentaires.

RESSOURCES HUMAINES

Les mouvements du personnel :

Stéphanie TALASSIA,
départ en février 2025.

Somia BOUKERMA, départ en juillet 2025
remplacée par Stéphane FLOQUET en octobre 2025.

93% CDI
7% CDD



93% Temps plein
7% Temps partiel



2 hommes
13 femmes



47 ANS
d'âge moyen



Le Bureau

Guy CROSNIER
Président

- Sylvie SECHET
Vice-présidente
- Gilbert DALLERAC
Vice-président
- Jérôme DESNOUE
Trésorier
- Corinne TIQUET
Secrétaire
- Sophie GUERTON
Secrétaire Adjointe

Le Conseil d'Administration

Premier Collège :

- Conseil Régional : Gérard HEBERT
- Conseil Départemental : Marie-Claire CHAMBARET
- Commune de Boissy-le-Cutté : Sylvie SECHET
- Commune de Champmotteux : Jérôme DESNOUE
- Commune d'Étampes : Gilbert DALLERAC
- Commune d'Étréchy : Christine BORDE
- Commune de Janville-sur-Juine : Sophie THEVENIN
- Commune de la Forêt-Sainte-Croix : Guy CROSNIER
- Commune Le Mérévillois : Sylvie VASSET
- Commune de Morigny-Champigny : Corinne TIQUET
- Commune d'Ormoy-la-Rivière : Anne SANTAL
- Commune de Saint-Hilaire : Michel COLLIGNON
- Commune d'Auvers-Saint-Georges : Isabelle RIFFET

Deuxième Collège :

- Sous-préfet d'Étampes ou son représentant : Benoît VIDON
- DDETS : Vanessa RHINO
- Déléguée du PDEC : Audrey BUONO
- C.I.O. : Catherine MANCINI
- France Travail : Eléonore SY
- AFPA : Nathalie PORNIN

Troisième Collège :

- CFA MFR Moulin de la Planche : Marie-Noëlle TAPIA
- MDE Étampes : Catherine QUETIER

Quatrième Collège :

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
- Syndicat UD CFDT 91
- MEDEF
- Groupement des Entreprises de l'Étampoise G2ET

L'OFFRE DE Services

de la Mission Locale
Sud Essonne

La Mission Locale Sud Essonne s'engage à accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, en leur offrant un soutien personnalisé, des ressources pertinentes et des opportunités concrètes pour construire leur avenir avec confiance et détermination.



REPÉRER
ET MOBILISER



ACCUEILLIR
ET INFORMER



ACCOMPAGNER
LES PARCOURS



ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES DANS
LEUR RECRUTEMENT



ORIENTER

1 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les jeunes bénéficient d'un suivi individualisé tout au long de leurs démarches. Grâce à un conseiller dédié et unique depuis son inscription, le jeune est accompagné dans la définition de son projet professionnel, à identifier ses compétences et à dévier les obstacles sur son chemin vers l'emploi ou la formation.

2 ORIENTATION ET INFORMATION

La Mission Locale offre une multitude de ressources où les jeunes peuvent obtenir des informations sur les métiers, les filières de formation et rencontrer des professionnels. Ils bénéficient également de conseils avisés pour choisir la voie qui correspond le mieux à leurs aspirations et à leurs aptitudes.

3 ACCÈS À L'EMPLOI

La Mission Locale facilite l'accès des jeunes au marché du travail en les mettant en relation avec des entreprises partenaires. Elle organise des événements de recrutement, des forums emploi et des sessions de coaching pour optimiser leurs chances de trouver un emploi correspondant à leurs compétences et à leurs attentes.

4 ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION

Pour les jeunes souhaitant se former, la Mission Locale propose un accompagnement dans la recherche de formations adaptées à leurs projets professionnels. Elle les guide également dans les démarches administratives et les aides financières disponibles pour financer leur formation.

5 AIDE À LA MOBILITÉ

La Mission Locale propose plusieurs solutions pour faciliter la mobilité des jeunes, notamment en les informant sur les transports en commun, en les inscrivant sur des sessions de code ou de conduites avec des partenaires locaux et les aides à la mobilité professionnelle. Grâce à un simulateur de conduite et une tablette d'entraînement au code de la route, les jeunes peuvent s'entraîner autant qu'ils le souhaitent pour obtenir leur permis de conduire plus facilement.

6 SOUTIEN SOCIAL ET ADMINISTRATIF

En plus de l'accompagnement vers l'emploi et la formation, la Mission Locale apporte un soutien aux jeunes dans leurs démarches administratives (logement, santé, droits sociaux, etc.). Elle les oriente vers les services compétents et les accompagne dans la résolution de leurs difficultés sociales.

7 ACTIONS COLLECTIVES

La Mission Locale organise régulièrement des actions collectives telles que des ateliers thématiques (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, etc.), des séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat ou des projets de formations, favorisant ainsi le développement personnel et professionnel des jeunes.

La Mission Locale Sud Essonne propose une gamme variée de services conçus pour répondre aux besoins spécifiques de jeunes en quête d'insertion sociale et professionnelle.

Repérer & mobiliser

les jeunes du sud Essonne

La Mission Locale se positionne comme précurseur de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle.

Notre volonté est de renforcer la présence de services de proximité en vue de réduire le sentiment d'abandon et de solitude que peuvent ressentir certains jeunes. Les conseillers en insertion sociale et professionnelle animent des permanences hebdomadaires à Étréchy, Morigny-Champigny, Pussay, Saclas, Le Mérévillois et Angerville, ainsi que dans les centres sociaux situés en QPV pour favoriser le lien social.



1^{ER} ACCUEIL
510



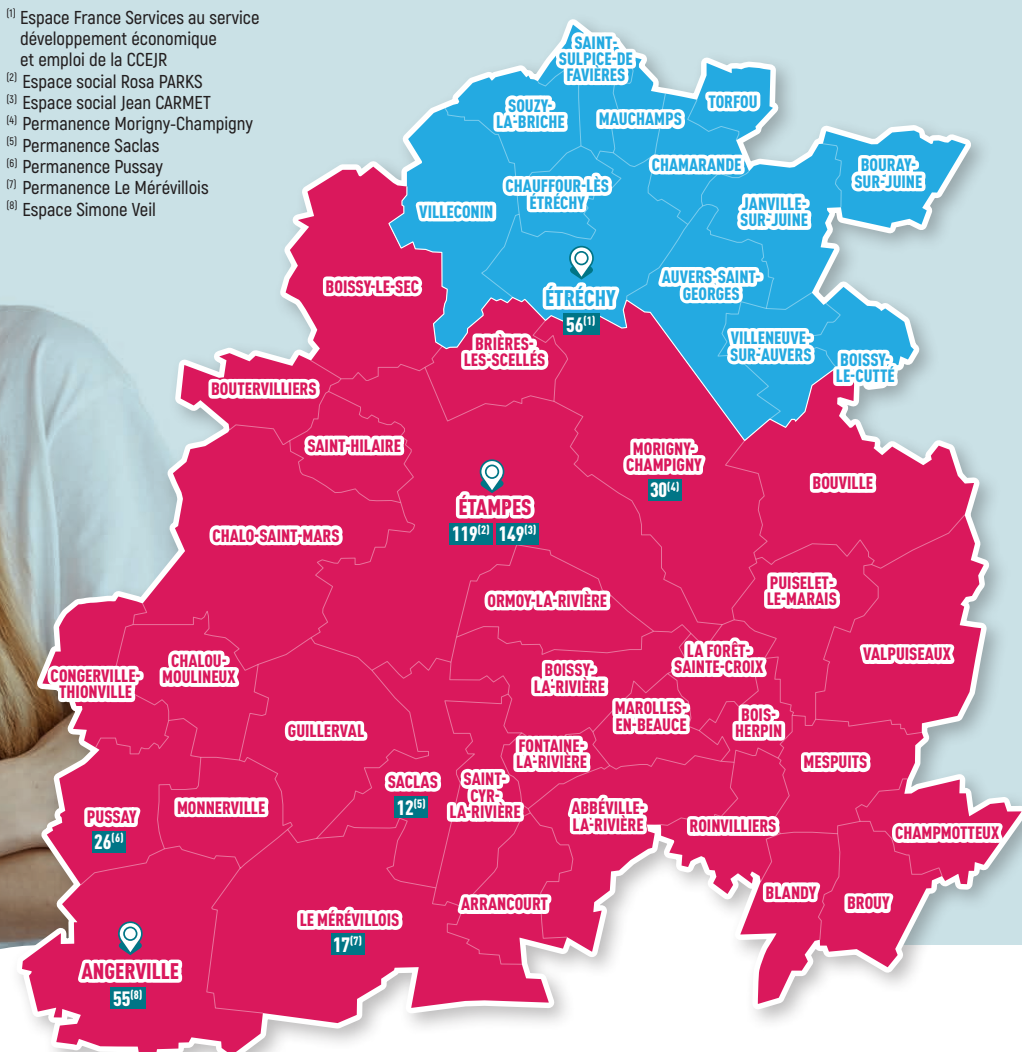
JEUNES ACCOMPAGNÉS
1 552



JEUNES EN CONTACT
2 163



LA MISSION LOCALE COUVRE
45 COMMUNES



- (1) Espace France Services au service développement économique et emploi de la CCEJR
- (2) Espace social Rosa PARKS
- (3) Espace social Jean CARMET
- (4) Permanence Morigny-Champigny
- (5) Permanence Saclas
- (6) Permanence Pussay
- (7) Permanence Le Mérévillois
- (8) Espace Simone Veil

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE (CAESE)

JEUNES

JEUNES ACCOMPAGNÉS
1 370

NIVEAU D'ÉTUDES

BAC+2 & +3	142
BACCALAURÉAT	480
CAP / BEP	257
SANS DIPLÔME	491

ÂGE

MINEURS	113
18-21 ANS	610
22-25 ANS	539
26 ANS ET +	108

SEXE

44% FEMMES
56% HOMMES

ACCOMPAGNEMENT

1^{ER} ACCUEIL
452

ENTRETIENS
7 584

ATELIERS
2 082

COLLECTIFS
24

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE (CCEJR)

JEUNES

JEUNES ACCOMPAGNÉS
182

NIVEAU D'ÉTUDES

BAC+2 & +3	13
BACCALAURÉAT	62
CAP / BEP	42
SANS DIPLÔME	65

ÂGE

MINEURS	25
18-21 ANS	83
22-25 ANS	66
26 ANS ET +	8

SEXE

42% FEMMES
58% HOMMES

ACCOMPAGNEMENT

1^{ER} ACCUEIL
58

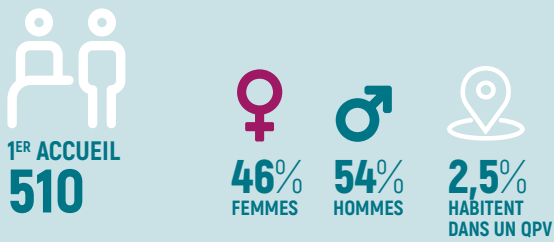
ENTRETIENS
571

ATELIERS
224

COLLECTIFS
3

LE PREMIER *Accueil*

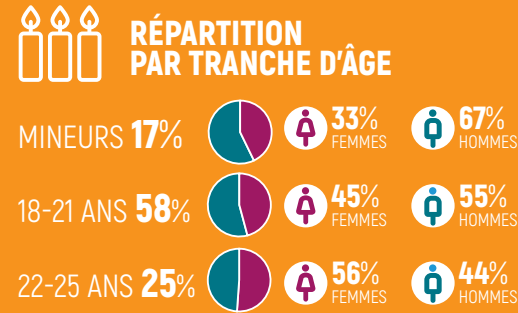
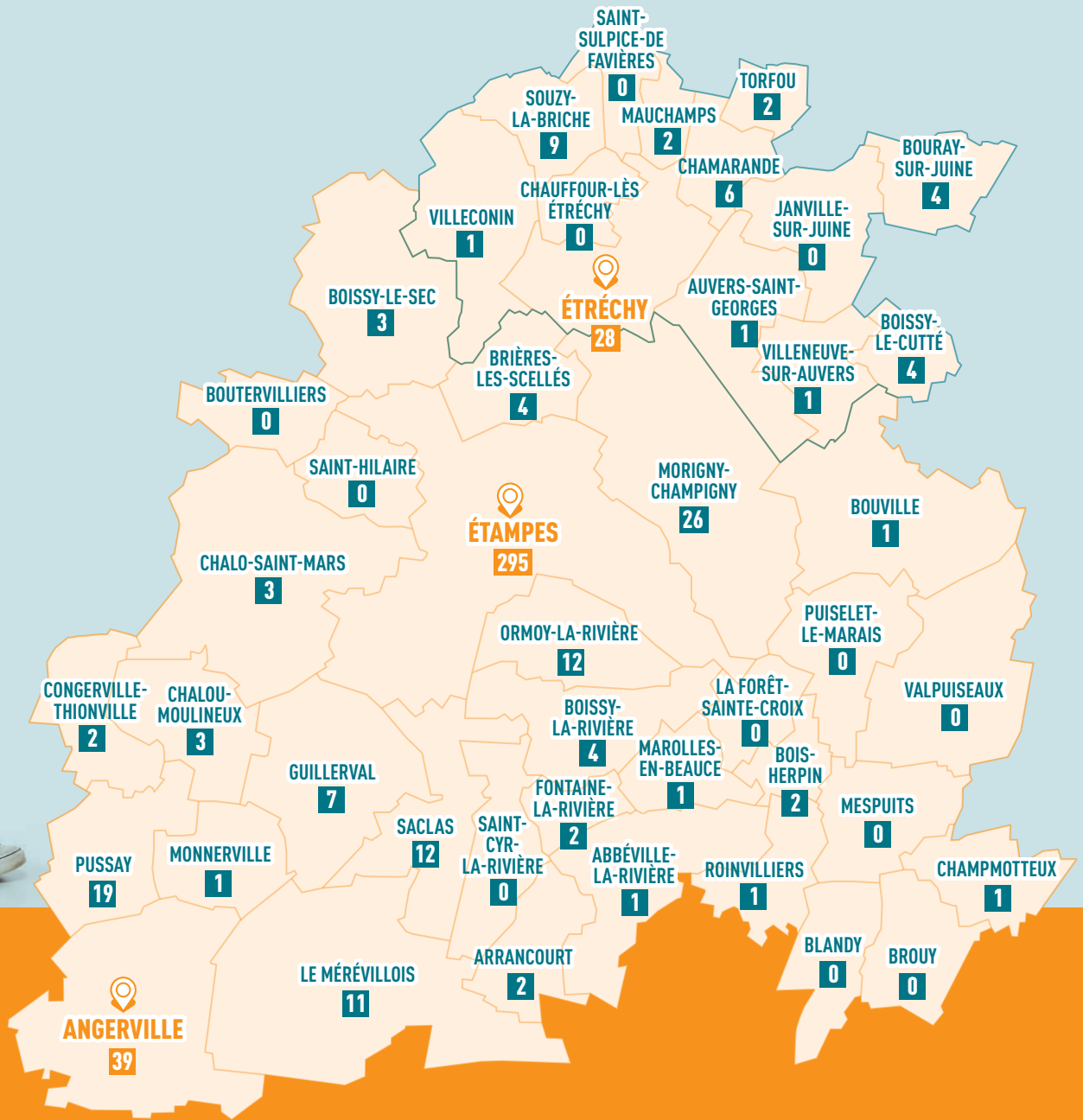
et la typologie du public
s'inscrivant à la Mission Locale



La Mission Locale a inscrit 510 personnes, le nombre d'inscription a diminué de 3,8%. Les jeunes qui viennent à la Mission Locale sont principalement des jeunes avec un niveau Baccalauréat représentant 48% des inscriptions



* Ancienne nomenclature



La répartition des jeunes inscrits à la Mission Locale en fonction de leur niveau de qualification montre une diversité significative. Le niveau de qualification le plus représenté parmi les inscrits est le niveau BAC, avec 48%.

Vue d'ensemble

Les propositions de services de la Mission Locale



8 375

PROPOSITIONS FAITES DANS
LE CADRE DE L'OFFRE DE SERVICES
DE LA MISSION LOCALE



3 555

PROPOSITIONS
EMPLOI



716

PROPOSITIONS
FORMATION



1 173

PROPOSITIONS
PROJET PROFESSIONNEL



2 638

PROPOSITIONS
SOCIALES

[SANTÉ, LOGEMENT, CITOYENNETÉ]



293

JEUNES AYANT EU
UNE PROPOSITION
DE TYPE LOISIRS, SPORT, CULTURE



Les dispositifs

de suivi renforcé



JEUNES ENTRÉS ET SORTIS
D'UN DISPOSITIF NATIONAL
D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ
EN 2025



DIAGNOSTIC
APPROFONDI

ENTRÉES

575

[-6%]

SORTIES

735



PACEA

ENTRÉES

428

[+74%]

SORTIES

317



PPAE

ENTRÉES

6

[-92%]

SORTIES

78

En 2025, on observe une forte baisse du nombre de PPAE. Cette évolution s'explique directement par les changements liés à la loi pour le plein emploi.

En effet, avec cette réforme, l'inscription à France Travail des demandeurs d'emploi est devenue automatique et obligatoire. Les jeunes accompagnés en Mission Locale, sont désormais intégrés directement dans le système France Travail.

De fait, le dispositif PPAE n'est plus mobilisé comme avant, car il a été absorbé dans cette nouvelle organisation. La baisse des volumes ne correspond donc pas à une diminution de l'accompagnement des jeunes, mais plutôt à une évolution des modalités de suivi, plus centralisées et harmonisées.



CEP

ENTRÉES

418

[+13%]

SORTIES

322



CEJ

ENTRÉES

207

[+0,5%]

SORTIES

220

Le Parcours

d'Accompagnement Contractualisé
vers l'Emploi et l'Autonomie



428
JEUNES
ENTRÉS
[+74%]



43%
FEMMES
57%
HOMMES

275
PACEA
EN COURS
AU 31/12/2025

317
JEUNES
SORTIS



MONTANT TOTAL
DEMANDÉ
87 652€
[-0,1%]



JEUNES BÉNÉFICIAIRES
D'ALLOCATION
110



**RENCONTRER
UN CONSEILLER**
pour faire un diagnostic
de sa situation et de ses
compétences



**DÉFINIR UN
PARCOURS**
adapté à
ses besoins



FORMALISER
un projet personnel
et professionnel
(formation, stage,
emploi, etc.)



**METTRE
EN ŒUVRE**
son projet
professionnel



**ACCÉDER
À L'AUTONOMIE**
et à l'emploi



255
JEUNES
POUR
496
SITUATIONS

152
Emploi

16 Contrat
d'alternance

57
Formation



67% CDD
32% CDI
1% Auto-entrepreneurs



81% Apprentissage
19% Professionnalisation



13
Scolarité



7 Contrat de
volontariat -
bénévolat



2 Immersion
en entreprise



8 Stages en
immersion
PMSMP

Lutter

contre le décrochage
scolaire

L'année 2025 est marquée par une augmentation du nombre de jeunes mineurs (dès 16 ans) s'inscrivant à la Mission Locale, souvent en situation de rupture avec le système scolaire. Dans ce contexte, 38 fiches de liaison concernant des jeunes mineurs déscolarisés ont été transmises au CIO au cours de l'année, réparties comme suit :

23 GARÇONS **15** FILLES

Cette évolution souligne la nécessité de renforcer les actions de prévention du décrochage scolaire et d'accompagnement à la remobilisation.

L'OBLIGATION DE FORMATION :

147
JEUNES
CONCERNÉS
66%
MINEURS
34%
MAJEURS

89%
DE JEUNES ONT
EU UN ENTRETIEN

54%
DES JEUNES
ONT BÉNÉFICIÉ
D'AU MOINS UNE
SOLUTION



LES SITUATIONS DES 70 JEUNES QUI RESPECTENT L'OBLIGATION DE FORMATION

48% PACEA
6% EMPLOI

14% CEJ
5% CONTRAT
D'ALTERNANCE

13% SCOLARITÉ
2% FORMATION

11% PAO
2% SERVICE
CIVIQUE

AVENIR PRO : PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE SAINT-HILAIRE D'ÉTAMPES

La Mission Locale a engagé un partenariat avec le lycée Saint-Hilaire d'Étampes autour du dispositif Avenir Pro.

Ce partenariat a donné lieu à plusieurs actions :

- Présentation du dispositif Avenir Pro auprès de l'équipe pédagogique
- Intervention auprès d'une classe de Terminale Bac Professionnel AGORA
- Mise en place d'ateliers collectifs de recherche d'emploi, permettant à 3 jeunes de bénéficier d'un accompagnement sur :
 - la valorisation des compétences et la projection professionnelle
 - la connaissance du marché du travail et des attentes des recruteurs
 - les techniques de recherche d'emploi
 - la préparation aux entretiens
- Organisation d'une permanence au sein de l'établissement, ayant permis d'informer et d'accompagner 4 jeunes

DISPOSITIF « ÉCOLE EN ENTREPRISE »

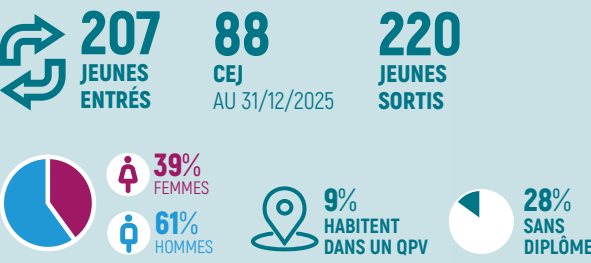
Dans le cadre du dispositif « École en entreprise », la Mission Locale a accueilli, au sein de sa structure, des étudiants de première année de BTS SP3S à raison de quatre demi-journées par mois.

Cette immersion en milieu professionnel a contribué à une réduction significative du décrochage scolaire en première année, passant de 34% à 17%.

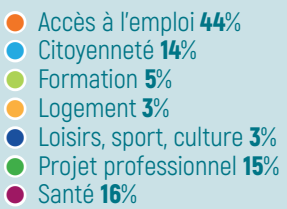
Au vu de ces résultats encourageants, des échanges sont en cours afin de pérenniser et renforcer ce dispositif en 2026.

Le Contrat

d'Engagement Jeune (CEJ)



SERVICES PROPOSÉS SUR L'ANNÉE



MONTANT DE
L'ALLOCATION CEJ
573 154€

Contrat
d'Engagement
Jeune

6/12
mois

SIGNER UN CONTRAT D'ENGAGEMENT.
La durée du CEJ peut varier en fonction des besoins et des objectifs du jeune, mais elle est généralement limitée dans le temps. Toutefois, des possibilités de prolongation ou de reconduction peuvent être envisagées en fonction de la situation du jeune et des perspectives d'insertion professionnelle.

 **DÉFINIR UN PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ**
pour un **accompagnement**
personnalisé



SUIVRE UN PROGRAMME INTENSIF
de **15 à 20 heures** par semaine
composé de plusieurs types d'activités
(ateliers collectifs, entretien individuel,
démarches extérieures, etc.)



BÉNÉFICIER D'UNE RÉMUNÉRATION fixée
en fonction de son âge et de ses
ressources allant jusqu'à **561 €** par mois



ACCÉDER À UNE INSERTION professionnelle
en emploi (CDI, CDD + 6 mois),
alternance ou scolarité



418
SITUATIONS



7
SITUATIONS DE VOLONTARIAT /
BÉNÉVOLAT

Service Civique 7



16
CONTRATS
EN ALTERNANCE

Apprentissage 14
Professionnalisation 2



197
EMPLOIS

CDD 102
CDD Insertion 5
CDD Intérim 47
CDD Saisonnier 1
CDI 36
CDI interim 3
Auto-entrepreneur 3



56
FORMATIONS



22
IMMERSIONS
EN ENTREPRISE



115
EN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE EXTERNE



5
EN SCOLARITÉ

L'insertion sociale

des jeunes en 2025

LA MISSION LOCALE CONTRIBUE À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés de ressources, une grande majorité des dispositifs prévoit des aides conditionnées à l'entrée dans un parcours d'insertion. L'objectif est de permettre à ces jeunes de disposer d'une aide financière pendant leurs parcours d'accompagnement ou de formation.

LES AIDES FINANCIÈRES

376
JEUNES
CONCERNÉS

136 110
MONTANT GLOBAL
DES AIDES

ACCÈS À L'EMPLOI
124 > 65 040 €

PROJET PROFESSIONNEL
16 > 534 €

CITOYENNETÉ
73 > 7 960 €

FDAJ
64 > 4 260 €

SANTÉ
7 > 100 €

FORMATION
35 > 1 216 €

AIDE RÉGIONALE AU PERMIS
57 > 57 000 €

Cette aide départementale comprend deux volets : une aide à projet, dont les dossiers sont examinés en comité, et une aide alimentaire et d'hygiène sous forme de tickets service attribués en urgence.

En 2025, le nombre de demandes a fortement diminué, avec un montant global représentant moins de la moitié de celui de l'année précédente. Cette baisse s'explique notamment par un recentrage vers les jeunes réfugiés sans ressources, en attente de leur première allocation PACEA durant leur formation avec l'OFII.

Les partenaires locaux DANS LES CHAMPS D'ACTION SOCIALE

La Mission Locale maintient des liens étroits avec les acteurs du territoire pour offrir un suivi personnalisé aux jeunes, malgré les diverses contraintes pouvant entraver leur accès à l'emploi.

- MOBILITÉ
- LOGEMENT
- SANTÉ
- HANDICAP
- JUSTICE
- LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE



SANTÉ

De nombreux professionnels de santé viennent à la Mission Locale animer des ateliers et faire des consultations.

CDPS
20 JEUNES

7 FEMMES
13 HOMMES

Les ateliers ont été interrompus suite au départ de l'intervenante, désormais affectée à un autre service (PMI).

Orientations :

En parallèle, deux jeunes ont été orientés par la Mission Locale vers le CDPS, en dehors du cadre des ateliers.

OPPELIA
65 JEUNES

35 FEMMES
30 HOMMES

PAEJ

Un psychologue est présent tous les mardis à la Mission Locale pour recevoir les jeunes en consultation.

40 JEUNES

23 FEMMES
17 HOMMES

186 ENTRETIENS RÉALISÉS,
SOIT 5 RDV PAR JEUNE EN MOYENNE.

Plusieurs jeunes âgés de 16 à 25 ans ont été reçus en entretien à la demande des conseillers en insertion, en raison de difficultés marquées dans leurs parcours personnel, social et professionnel. Les entretiens psychologiques visaient à évaluer leur état psychique, repérer les freins à l'insertion et proposer des orientations adaptées.

Les jeunes rencontrés présentent majoritairement une accumulation de vulnérabilités :

Fragilités psychologiques

Une anxiété fréquemment observée ; Des manifestations dépressives variées (tristesse persistante, perte de motivation, sentiment d'échec, faible estime de soi) ; Des difficultés de régulation émotionnelle (impulsivité, repli sur soi, irritabilité) ; Pour certains, l'expression d'idées noires, de traumatismes ou de troubles psychiatriques.

Difficultés sociales et familiales

Des relations familiales souvent conflictuelles ;

Un isolement social important, avec rupture des liens amicaux ou absence de soutien adulte stable ; Des conditions de vie précaires (hébergement instable, dépendance financière, manque d'autonomie).

Obstacles à l'insertion professionnelle

Des situations de décrochage scolaire ou d'absence de qualification ; Un manque de confiance en leurs capacités, freinant les démarches vers l'emploi ou la formation ; Un stress important face aux entretiens et aux démarches administratives.

Malgré ces difficultés, des ressources ont été identifiées chez plusieurs jeunes :

Une capacité d'introspection et une volonté d'améliorer leur situation ; Un engagement dans les entretiens individuels, témoignant d'une réelle demande d'accompagnement. La mise en place d'un suivi régulier, associé à un accompagnement à l'insertion adapté à leurs capacités, apparaît essentielle pour soutenir leur évolution et prévenir les ruptures de parcours.

CODES 93
92 JEUNES

30 FEMMES
62 HOMMES

PAUS'PREV
65 JEUNES

33 FEMMES
32 HOMMES

3 ATELIERS :
SANTÉ AU FEMININ
DÉJOUE LES PERTURBATEURS
DÉCOUVRE TON CAPITAL ET TES RESSOURCES

HACKE TA NUTRITION
69 JEUNES

26 FEMMES
43 HOMMES

Il a permis d'apporter aux jeunes des repères concrets en matière d'alimentation et de santé, tout en favorisant les échanges et la réflexion sur leurs pratiques.

Les ateliers ont constitué un espace d'expression, contribuant au renforcement de leur autonomie et à une meilleure prise en compte de leur bien-être global.



HANDICAP

76

JEUNES ACCOMPAGNÉS

Certains jeunes n'apparaissent pas dans le logiciel de suivi soit leur dossier est en cours d'instruction auprès de la MDPH, soit ils sont mineurs ils n'ont pas encore une RQTH ou ils présentent des troubles cognitifs ou psychiques non encore reconnus administrativement.

DONT 59 JEUNES AVEC UNE RQTH, CE SONT :

28 FEMMES
31 HOMMES

25 EN EMPLOI : 13 EN CDI, 11 EN CDD
ET 1 EN AUTO-ENTREPRISE
8 EN FORMATION
2 EN ALTERNANCE
6 SCOLARISÉS
4 EN SITUATION NON PROFESSIONNELLE
14 ONT LE STATUT NEET

MOBILITÉ



82
JEUNES
ONT BÉNÉFICIÉ
DE CHÈQUES MOBILITÉ



Les chèques mobilité

On observe une légère diminution de la consommation de chèques mobilité, avec un montant de **3 156 €** contre **3 900 €** l'année précédente. La consommation a été plus marquée sur les mois de janvier, mars et juin.

Ces chèques sont majoritairement utilisés pour des déplacements liés à l'insertion, avec 40 demandes concernant des entretiens d'embauche, tests, plateaux techniques ou informations collectives. Par ailleurs, **14 jeunes** ont bénéficié de cette aide pour couvrir leurs déplacements durant leur premier mois d'emploi, dans l'attente du versement de leur salaire.

15 jeunes ont également été soutenus pour se rendre aux collectifs du CEJ, en attendant leur première allocation.

Les chèques mobilité peuvent être attribués par chaque conseiller aux jeunes qu'il accompagne, lors d'un entretien ou via la chargée d'accueil.

Un suivi rigoureux est assuré : en fin de mois, le référent vérifie les saisies dans le tableau de distribution avant transmission à l'ASP ; en début de mois, un point est réalisé sur la consommation, la distribution et l'état des stocks.



Partenariat :

Suite à la fermeture de l'association Essonne Mobilités, les jeunes n'ont plus pu bénéficier du financement du permis de conduire ni de l'accompagnement intensif au code de la route, auparavant proposé sur 8 jours dans les locaux de la Mission Locale.

Toutefois, les jeunes engagés dans un PACEA et titulaires du code de la route ont toujours la possibilité de solliciter, sous conditions, une aide de **1 000 €** auprès de la Région Île-de-France.

L'aide au permis de 1 000€

57 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ D'AIDE AU PERMIS

témoignant d'une mobilisation intense. Cette initiative a permis à de nombreux jeunes de bénéficier d'un soutien financier pour passer leur permis B.

Simulateur de conduite

Dans le cadre de l'accompagnement à la mobilité, la Mission Locale a proposé l'utilisation du simulateur de conduite. En 2025, **23 jeunes** ont bénéficié de ce dispositif.

Le public accompagné, avec 17 hommes pour 6 femmes. La répartition par tranche d'âge met en évidence une majorité de jeunes âgés de 21 à 25 ans (15 bénéficiaires), tandis que 6 jeunes avaient entre 18 et 20 ans.

Concernant le lieu géographique, la majorité des bénéficiaires réside à Étampes (14 jeunes), ce qui souligne une forte mobilisation du dispositif sur ce territoire. Les autres

MOBILITÉ DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Concernant la mobilité :
21 JEUNES NE POSSÈDENT PAS LE PERMIS
6 ONT LE CODE DE LA ROUTE
5 SONT EN COURS DE PASSAGE DU PERMIS
4 ONT LE PERMIS
1 POSSÈDE UN PERMIS DEUX-ROUES



LOGEMENT

158

JEUNES ONT PU BÉNÉFICIER
D'INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT

SITUATION DES
158 JEUNES
ACCOMPAGNÉS



71 JEUNES ONT PARTICIPÉ
AUX ATELIERS CLLAJ

10 ATELIERS
ANIMÉS PAR LE CLLAJ :

PANORAMA DES DIFFÉRENTES
SOLUTIONS DE LOGEMENT

AIDES FINANCIÈRES :
LES SOLUTIONS POUR SE MEUBLER

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL VERS ET DANS LE LOGEMENT

COMMENT FAIRE SA DÉCLARATION
D'IMPÔTS

**3 JEUNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS
EN ENTRETIEN INDIVIDUEL.**

L'une d'entre elles a pu accéder à une résidence sociale à Palaiseau, en partenariat avec 1001 Vies Habitat. Par ailleurs, la Mission Locale a pris part aux Olympiades du 3 juin 2025 avec une équipe composée de cinq jeunes filles, qui ont remporté le trophée.



JUSTICE & ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIF
Développer l'accueil et l'accompagnement des jeunes sous-main de justice, avec une prise en charge éventuelle au moment de l'incarcération pour préparer la sortie ou l'aménagement de peine. Nous avons pu assurer le suivi de **80 jeunes** en milieu ouvert et de **30 jeunes** en milieu fermé **26 jeunes** déjà suivis ML **+4 inscrits** en détention.

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) d'Étampes anime au sein de la mission locale des ateliers collectifs autour du droit du travail et du droit des étrangers, permettant aux jeunes d'accéder à une information juridique adaptée et de mieux connaître leurs droits et démarches.

LES RÉFUGIÉS & BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

La répartition par genre des demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale tend vers un équilibre en 2025, après une majorité masculine en 2023-2024. Les nationalités accompagnées se sont également diversifiées.

La suppression de l'enveloppe PIAL a conduit à un recours exclusif aux allocations PACEA.

Le montant des allocations a augmenté de 37,5% par rapport à 2024, en lien avec les restrictions de l'ADA (allocation pour demandeur d'asile) et la mise en œuvre, au 1^{er} janvier 2025, du contrat d'engagement dans le cadre de la loi pour le Plein Emploi.

20 JEUNES SIGNATAIRES D'UN CIR ACCOMPAGNÉS EN ML (32 EN 2024)

45% FEMMES

55% HOMMES

La présence d'une coordinatrice départementale des Missions Locales au sein de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis permet de recenser l'ensemble des jeunes incarcérés dans cet établissement.

Par ailleurs, bien que nos interventions en présentiel se limitent à cette structure, nous assurons également un suivi à distance de jeunes détenus dans d'autres établissements, en lien avec leurs familles ou en partenariat avec le SPIP.

En 2025, la majorité des jeunes incarcérés étaient déjà suivis par la Mission Locale avant leur entrée en détention. Au total, 15 entretiens individuels ont été réalisés au sein de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Le référent justice a formulé 3 demandes de permission de sortie, dont 2 ont été accordées et 1 refusée.

Par ailleurs, **10 jeunes** ont bénéficié d'un aménagement de peine, répartis comme suit :

2 en libération conditionnelle • **3** en semi-liberté

5 en placement sous surveillance électronique

Toutefois, l'absence longue de la référente justice de la Mission Locale a entraîné un retard dans la réalisation des entretiens individuels auprès des jeunes détenus. La coordinatrice de projets a pris le relais sur les entretiens individuels à partir de novembre.

Le suivi des jeunes en milieu ouvert a, quant à lui, été assuré par les conseillers référents de parcours initiaux.

NATIONALITÉ

- AFGHANE **35%**
- SOUDANAISE **10%**
- ERYTRÉENNE **5%**
- IVOIRIENNE **10%**
- GUINÉENNE **5%**
- CHINOISE **5%**
- SUD AFRICAINE **5%**
- SAOUDIENNE **5%**
- IRANIENNE **5%**
- CONGOLAISE **15%**

HÉBERGEMENT

- HUDA COALLIA **25%**
- CADA **40%**
- CITÉ BÉTHLEEM **15%**
- HÉBERGÉ AUTRE **20%**

Les actions

SPÉCIFIQUES
pour les mobiliser



▲ Semaine du goût



▲ Randonnée



▲ Visite de chantier à Étampes



▲ Médiation artistique



▲ Randonnée à Chamarande

L'insertion professionnelle

des jeunes en 2025

Réseau Étincelle 2 sessions en 2025

En 2025, dans la continuité du partenariat engagé avec le Réseau Étincelle et au regard des résultats positifs observés en 2024, deux sessions ont été déployées sur le territoire, en lien avec des entreprises implantées au sein de la zone d'activité économique SudEssor à Étampes :

- SFEV du 11 au 21 mars, **13** jeunes mobilisés
- Smurfit Westrock du 5 au 19 novembre, **12** jeunes mobilisés.

Ce programme, basé sur une pédagogie active (immersion en entreprise, identification des projets professionnels, rencontres avec des salariés).

Les retours sont très positifs : **92%** des participants ont apprécié l'immersion en entreprise.

EMPLOI

DYNAMIQUE DE RECRUTEMENT AVEC LES ENTREPRISES PARTENAIRES

En 2025, plusieurs actions de recrutement ont été organisées en lien avec les entreprises du territoire, dans une logique de rapprochement entre les jeunes accompagnés et les besoins des employeurs.

Avec différentes structures : Proman Intérim, Vitalliance, O2 et Laloyeau, afin de proposer des opportunités d'emploi adaptées aux profils des jeunes.

FORUM EMPLOI ORGANISÉ PAR FRANCE TRAVAIL – 29 AVRIL 2025

La Mission Locale a participé au forum emploi organisé par France Travail le 29 avril 2025, favorisant la mise en relation entre demandeurs d'emploi et recruteurs.

Cet événement a permis aux participants de découvrir des opportunités d'emploi, de mieux comprendre les attentes des employeurs et de valoriser leurs compétences.



ALTERNANCE / FORMATION

FORUM EMPLOI-FORMATION QPV – 2 SEPTEMBRE 2025

Dans une logique de proximité avec les publics des quartiers prioritaires, la Mission Locale a organisé, pour la deuxième année consécutive, un forum emploi-formation le 2 septembre 2025 au centre social Rosa Parks, dans le cadre du Réseau pour l'emploi, en partenariat avec France Travail et Cap emploi. Cet événement a rassemblé **25** entreprises, organismes de formation et partenaires, offrant aux jeunes et aux demandeurs d'emploi un accès direct à l'information.

L'insertion par la formation



Formation SST (sauveteur secouriste du travail)

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'insertion, la Mission Locale propose des parcours de formation permettant aux jeunes d'acquérir des compétences concrètes, directement mobilisables dans le monde du travail.

À ce titre, des sessions de formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) sont organisées tout au long de l'année en partenariat avec Horizons, organisme de formation reconnu sur le territoire, développant des actions préprofessionnelles, préqualifiantes, qualifiantes et certifiantes.

Quatre sessions sont programmées chaque année, avec une capacité d'accueil de 10 participants par session, permettant ainsi à une quarantaine de jeunes de bénéficier de cette certification. Cette action poursuit un double objectif : sensibiliser les participants aux gestes de premiers secours et renforcer leur employabilité grâce à l'obtention d'une certification reconnue et valorisée par les employeurs, notamment dans de nombreux secteurs d'activité.

Ces sessions s'inscrivent pleinement dans une logique de sécurisation des parcours, en apportant aux jeunes des compétences transversales utiles tant dans leur vie professionnelle que personnelle. Elles constituent également un levier de remobilisation, en favorisant l'engagement des participants dans une dynamique positive.

Particulièrement appréciée, cette action répond à une forte demande, témoignant de l'intérêt des jeunes pour des formats courts, concrets et certifiants. Le partenariat avec Horizons contribue par ailleurs à garantir la qualité des interventions ainsi que l'adaptation des contenus aux besoins du public.



Mission

de service public de l'emploi

AGIR EN SYNERGIE AVEC LES PARTENAIRES DE TERRAIN

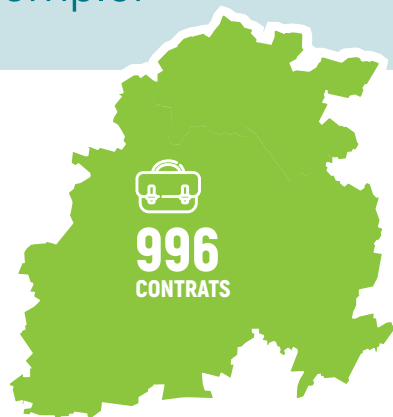
La Mission Locale vient en appui au recrutement des entreprises et à l'intégration du jeune dans l'emploi.

Nos principales missions sont :

-  **ANALYSER** LES BESOINS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
-  **CONSEILLER** DANS LES RECRUTEMENTS
-  **PRÉSÉLECTIONNER** LES JEUNES
-  **ANIMER** DES ATELIERS DE SIMULATIONS D'ENTRETIEN
-  **ACCOMPAGNER** LES JEUNES TOUT AU LONG DE LEURS DÉMARCHES
-  **RÉALISER** UN SUIVI PERSONNALISÉ POUR UNE INTÉGRATION OPTIMALE DANS L'EMPLOI
-  **ANIMER** DES ATELIERS SUR LES MÉTIERS PORTEURS

TOP 3 DES SECTEURS RECHERCHÉS PAR LES JEUNES DE LA MLSE

- 1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ
- 2 MÉTIERS TERTIAIRES DES FONCTIONS SUPPORTS AUX ENTREPRISES
- 3 COMMERCE ET LA VENTE



LES ENTRÉES EN EMPLOI

TYPLOGIE DES CONTRATS SIGNÉS :

- CDI 189
- CDD 539
- ALTERNANCE 32
- INTÉRIM 170
- AUTRES CONTRATS 54
- ENTREPRENEUR 12

ENTRÉES EN EMPLOI SUR EPCI

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, la Mission Locale s'appuie sur un réseau de partenaires employeurs et d'établissements publics du territoire, qui contribuent activement à l'insertion professionnelle.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne (CAESE), les principaux recruteurs de jeunes accompagnés sont, en premier lieu, la Communauté d'Agglomération elle-même, suivie de la Ville d'Étampes, qui constitue un employeur majeur du secteur public local. Vient ensuite l'entreprise d'insertion Action Emploi, qui joue un rôle important dans l'accès à l'emploi des jeunes les plus éloignés du marché du travail.

Sur le territoire de la CCEJR (Communauté de Communes Entre Juine et Renarde), la Communauté de Communes représente également le principal employeur de jeunes accompagnés, suivie de l'IDL d'Étréchy, structure locale qui participe activement à l'accueil et à l'intégration professionnelle des jeunes du territoire.

Ces partenariats permettent de proposer des opportunités d'emploi variées et adaptées aux profils des jeunes accompagnés, tout en renforçant les dynamiques locales d'insertion professionnelle. Ils constituent un levier essentiel dans la construction de parcours vers l'emploi durable sur l'ensemble du territoire de la Mission Locale.

Labellisation

de la Mission Locale Sud Essonne



En février 2025, la Mission Locale a obtenu sa labellisation officielle, marquant une étape importante dans la reconnaissance de son action et de son positionnement sur le territoire. Cette distinction vient attester de la qualité du service rendu aux jeunes, ainsi que du professionnalisme des équipes mobilisées au quotidien dans l'accompagnement vers l'emploi, la formation et l'autonomie.

Cette labellisation est le résultat d'un travail collectif engagé, visant à structurer, harmoniser et renforcer les pratiques d'accompagnement. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue, fondée sur l'évaluation des actions, la formalisation des procédures et la consolidation des partenariats territoriaux.

Le processus de labellisation a mobilisé l'ensemble des services de la Mission Locale autour d'un travail approfondi portant sur plusieurs axes :

- la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes,
- la personnalisation des parcours et le suivi des situations individuelles,
- la coordination interne des équipes et des dispositifs,
- la dynamique partenariale avec les acteurs de l'emploi, de la formation, du social et de l'insertion.



Cette démarche a également permis de mettre en évidence les points forts de la structure, notamment la proximité avec les jeunes, la réactivité des conseillers, la capacité à proposer des solutions diversifiées et adaptées, ainsi que l'ancrage territorial fort de la Mission Locale.

Par ailleurs, la labellisation valorise également le travail partenarial mené avec les collectivités locales, les entreprises, les organismes de formation et les institutions, qui contribuent activement à la construction de parcours d'insertion cohérents et sécurisés.

Au-delà de la reconnaissance institutionnelle, cette labellisation constitue un levier de consolidation et de développement pour la Mission Locale. Elle renforce sa légitimité en tant qu'acteur central de l'insertion des jeunes et conforte la qualité des actions mises en œuvre au service des parcours vers l'emploi et l'autonomie.



Permanences

Sur l'année 2025, il y a eu **859** rdv réalisés sur l'ensemble des permanences.
591 rdv en permanences rurales et **268** rdv en permanences quartiers
301 jeunes ont été suivis sur ces permanences.

Le déploiement de la Mission Locale sur le territoire pour agir au plus près des jeunes

Avec ou sans rendez-vous au
☎ 01 69 92 02 02 ou au ☎ 07 82 66 36 38



ESPACE FRANCE SERVICES ÉTRÉCHY 26 RUE JEAN MOULIN 91580 ÉTRÉCHY 🕒 LUNDI : 8H30-12H & 14H-17H 56 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT 38 EN 1^{ER} ACCUEIL 5 JEUNES EN EMPLOI 2 JEUNES EN ALTERNANCE 1 JEUNE EN FORMATION 4 JEUNES EN CEJ	MAIRIE DE PUSSAY 1 PLACE DU JEU DE PAUME 91740 PUSSAY 🕒 MARDI : 8H30-12H 26 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT 13 EN 1^{ER} ACCUEIL 3 JEUNES EN EMPLOI 0 JEUNE EN ALTERNANCE 1 JEUNE EN FORMATION 1 JEUNE À L'E2C	MAIRIE DE SACLAS 19 RUE DE LA MAIRIE 91690 SACLAS 🕒 MERCREDI : 13H30-17H 12 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT 11 EN 1^{ER} ACCUEIL 2 JEUNES EN EMPLOI 2 JEUNES EN FORMATION 2 JEUNES EN ALTERNANCE 1 JEUNE À L'E2C 2 JEUNES EN CEJ	MAIRIE DE MORIGNY-CHAMPIGNY 5 RUE DE LA MAIRIE 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY 🕒 MARDI : 13H30-17H30 30 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT 22 EN 1^{ER} ACCUEIL 5 JEUNES EN EMPLOI 2 JEUNES SCOLARISÉS 4 JEUNES EN ALTERNANCE 1 JEUNE EN FORMATION 10 JEUNES NEET	CENTRE SOCIAL ROSA PARKS BOULEVARD MONTFAUCON 91150 ÉTAMPES 🕒 MARDI : 13H30-17H 119 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT 3 EN 1^{ER} ACCUEIL 5 JEUNES EN CONTRAT DE VOLONTARIAT/BÉNÉVOLAT 7 JEUNES EN CONTRAT D'ALTERNANCE 51 JEUNES EN EMPLOI 12 JEUNES EN FORMATION	CENTRE SOCIAL JEAN CARMET AVENUE DES NOYERS PATINS 91150 ÉTAMPES 🕒 MERCREDI : 14H-17H30 149 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT 9 EN 1^{ER} ACCUEIL 2 JEUNES EN EMPLOI 1 JEUNE À L'E2C 1 JEUNE EN FORMATION 2 JEUNES EN CEJ	ESPACE LE MÉRÉVILLOIS 10 RUE CHARTRES 91660 LE MÉRÉVILLOIS 🕒 MERCREDI : 8H30-12H 17 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT 10 EN 1^{ER} ACCUEIL 2 JEUNES EN EMPLOI 1 JEUNE À L'E2C 1 JEUNE EN FORMATION 2 JEUNES EN CEJ	ESPACE SIMONE VEIL ANGERVILLE 13 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 91670 ANGERVILLE 🕒 VENDREDI : 8H30-12H & 13H30-17H 55 JEUNES ACCOMPAGNÉS DONT 33 EN 1^{ER} ACCUEIL 5 JEUNES EN EMPLOI 1 JEUNE À L'E2C 5 JEUNES EN ALTERNANCE 3 JEUNES EN FORMATION 5 JEUNES EN CEJ
---	--	--	--	--	---	--	---

REAJ

RÉSEAU DES ACTEURS JEUNESSE

Porté par la Mission Locale Sud Essonne, le Réseau des Acteurs Jeunesse (REAJ) a pour objectif de coordonner et mettre en réseau les professionnels et bénévoles intervenant auprès des jeunes sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne (CAESE).

Cette dynamique partenariale vise à renforcer l'interconnaissance des acteurs, améliorer la lisibilité des dispositifs existants et favoriser le partage de connaissances et de compétences dans une approche transversale autour des problématiques jeunesse : prévention, santé, logement, insertion, emploi, handicap, loisirs ou encore accès aux droits.

En 2025, cinq réunions inter-partenariales ont été organisées les 29 mars, 19 mai, 30 juin, 5 septembre et 12 décembre.

Plusieurs partenaires et dispositifs ont ainsi été présentés au cours de l'année :

- APASO et ses actions autour de l'accès aux droits
- OPPELIA à travers ses dispositifs CSAPA, PAEJ et ses actions de prévention
- AAPISE avec le dispositif O2R
- AURORÉ et le dispositif Log'in Emploi

Par ailleurs, le réseau poursuit son objectif de développement des formations inter-partenariales. Cette démarche permet à la Mission Locale d'ouvrir certaines sessions de formation aux membres du réseau autour de thématiques communes.

PARTICIPATION DU REAJ À LA FÊTE DU PART'ÂGE

27 SEPTEMBRE 2025

À LE MÉRÉVILLOIS

Cet événement a constitué un temps fort de rencontre entre habitants, partenaires et jeunes du territoire avec 137 visiteurs.

Les structures membres du REAJ se sont mobilisées en complétant des fiches de présentation afin de valoriser leurs missions et dispositifs auprès des visiteurs et de renforcer la visibilité de l'offre de services du territoire.

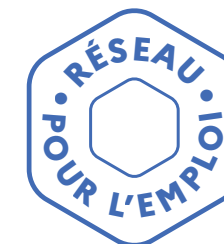
La Mission Locale Sud Essonne a également mobilisé 9 jeunes accompagnés, dont 7 ont bénéficié de conventions de PMSMP. Leur participation a permis de valoriser leurs heures d'engagement dans le cadre de leurs projets professionnels, notamment autour de l'organisation d'événements et de l'animation auprès d'enfants.

Au total, 50 participants (salariés des structures du REAJ et bénévoles) ont contribué à l'installation, l'animation de l'événement.



RPE

DYNAMIQUE PARTENARIALE



La dynamique partenariale engagée dans le cadre du Réseau Pour l'Emploi s'est poursuivie et consolidée tout au long de l'année grâce à une implication active de la Mission Locale dans les différentes instances territoriales dédiées à l'emploi, à l'insertion et à la formation.

Cette participation régulière aux espaces de concertation et de coordination (Trois Comités Techniques d'Animation se sont tenus au cours de l'année, les 31 janvier, 23 mai et 4 décembre) a permis de renforcer les échanges entre partenaires, de partager les constats de terrain et de construire des réponses communes adaptées aux besoins des publics accompagnés et aux réalités du territoire.

La Mission Locale a ainsi participé à l'ensemble des instances du Comité Local Pour l'Emploi (CLPE), contribuant aux travaux collectifs menés avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux du territoire.

Dans le cadre du CLPE, un travail de co-construction du diagnostic local a été mené avec l'ensemble des partenaires. Cette démarche a permis d'identifier les enjeux prioritaires du territoire, les besoins des publics en matière d'emploi et d'insertion, ainsi que les secteurs d'activité en tension ou offrant des perspectives de recrutement. À l'issue de ce travail collectif, trois fiches actions ont été élaborées afin de répondre aux problématiques repérées et de structurer les actions à mettre en œuvre sur le territoire.

La Mission Locale et France Travail co-portent une fiche action Axe 3 intitulée « Accompagner les demandeurs d'emploi à accéder au marché du travail ». Cette action partenariale s'inscrit dans une logique d'anticipation et de coopération renforcée entre les acteurs de l'emploi. Elle vise notamment à :

- communiquer en amont sur les opportunités de création d'emplois afin d'anticiper les besoins de recrutement des entreprises ;
- préparer les publics les plus vulnérables à leur insertion professionnelle à travers un accompagnement renforcé ;
- organiser des événements de recrutement mobilisant les entreprises locales et les acteurs de l'insertion ;
- développer une prospection ciblée des employeurs et un travail de sourcing réalisé par la Task Force entreprise.

Cette dynamique partenariale contribue à renforcer la complémentarité entre les acteurs du territoire, à fluidifier les parcours d'insertion et à favoriser un accès plus rapide et durable à l'emploi pour les publics accompagnés.



LEXIQUE

NIVEAU DE FORMATION

Ancienne nomenclature

Niveaux II et I : Sortie avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master 1 et 2, doctorat, diplôme de grande école).

Niveau III : Sortie avec un diplôme de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveau IV : Sortie des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandon des études supérieures sans diplôme.

Niveau V : Sortie après l'année terminale de CAP ou BEP ou sortie de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

Niveau VI et V bis : Sortie en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (6^e à 3^e) ou abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Entrée en formation : Formation du conseil régional, autre formation hors conseil régional, retour formation initiale dans l'année.

Entrée en situation : Entrée en emploi, alternance ou formation dans l'année.

Entrée en situation d'alternance : Contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage.

Entrée en situation d'emploi :

Tout type de contrat de travail hors contrat en alternance.

Événement : Toute nature de contact avec le jeune sur l'année (entretien individuel, téléphone, SMS, atelier, etc.).

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) : C'est un dispositif départemental d'aide financière destiné aux jeunes qui a pour but d'apporter lorsque c'est nécessaire un secours d'urgence (hébergement, subsistance, santé...). De soutenir un projet d'insertion (se déplacer, acheter des vêtements...). De favoriser la réalisation d'un projet professionnel (suivre une formation...).
France Travail est le nouveau nom de Pôle Emploi depuis le 1^{er} janvier 2024.

Jeune accompagné : Le jeune est dit accompagné lorsqu'il a eu au moins un entretien individuel, un atelier ou une information collective au cours de l'année.

Jeune en contact : Le jeune est dit en contact lorsqu'il a été en relation une fois dans l'année, avec un conseiller de la Mission Locale, et ce par quelque moyen que ce soit.

N.E.E.T : Not in Education, Employment or Training est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

OPCO : OPérateur de COmpétences est un organisme paritaire agréé qui accompagne et finance la formation professionnelle en France. Les OPCO ont pour mission d'aider les branches professionnelles nationales à construire des certifications.

Premier accueil : Jeune qui a bénéficié pour la première fois d'un entretien avec un conseiller de la Mission Locale.

Proposition : Lorsqu'une offre de service d'un partenaire ou de la Mission Locale est proposée à un jeune, cela devient une « proposition » qui fait l'objet d'un suivi.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Une procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé est engagée à l'occasion de l'instruction de toute demande d'attribution ou de renouvellement de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) auprès de la MDPH.

Situation « non professionnelle » : Situation personnelle qui empêche le travail d'accompagnement et d'insertion (Maladie, Déménagement, Sans Nouvelle, etc.).

TERRITOIRE

EPCI : Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

QPV : Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants.

AIDES FINANCIÈRES

ASP : Agence de Services et de Paiement organisme de paiement public dédié à la mise en place de politiques publiques, au niveau européen, national et territorial.

Allocation PACEA et CEJ : Soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles, un jeune inscrit dans le dispositif PACEA ou CEJ ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Chèque mobilité : Dispositif régional d'aide à la mobilité.

FDAJ : Fond d'aide aux jeunes.

CONVENTIONS ET DISPOSITIFS

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) :

Dispositif pour les jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans, qui se trouvent en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET). L'objectif principal de ce dispositif est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires sont accompagnés par la Mission Locale, qui leur propose des activités individuelles ou collectives. En plus de l'accompagnement personnalisé, les jeunes bénéficient également d'une aide financière, cette aide vise à faciliter leurs démarches et leur accès à l'emploi.

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) constitue une opportunité de faire le point sur sa situation professionnelle et, le cas échéant, d'élaborer, de formaliser et de mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle, l'insertion, le développement des compétences, la certification professionnelle, la mobilité interne ou externe, la reconversion, la transition professionnelle, la reprise ou création d'activité, etc.

Contrat d'intégration républicaine (CIR) est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer.

Diagnostic approfondi : Période permettant de définir la modalité d'accompagnement la plus adaptée à la situation du jeune.

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers Emploi et l'Autonomie (PACEA) :

Nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par

les missions locales. Le PACEA s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En amont de la contractualisation d'un PACEA, un diagnostic approfondi de la situation du jeune est réalisé.

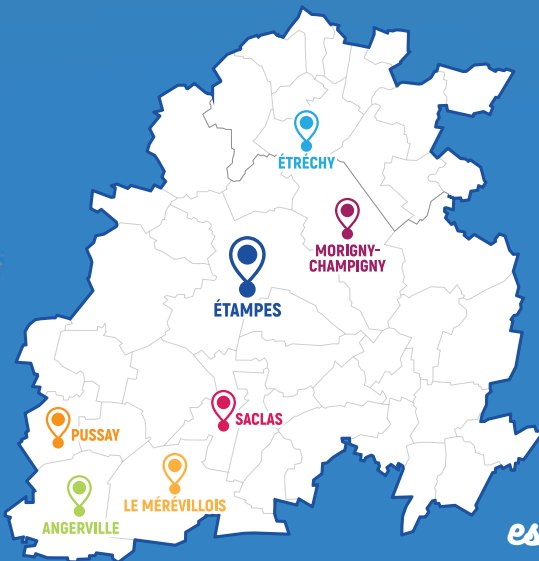
PAO : Le Parcours d'Appui et d'Orientation (PAO) est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle ou sociale. Il permet d'accéder à un accompagnement personnalisé et sans limitation de durée, afin de construire progressivement un projet d'avenir.

Ce parcours est destiné aux jeunes qui :

- Ne peuvent pas s'inscrire comme demandeurs d'emploi auprès de France Travail en raison de leur situation administrative
- Sont encore sous statut scolaire mais ne sont pas en recherche d'emploi.

PMSMP : une période de mise en situation en milieu professionnel qui s'apparente à un stage.

PPAE : Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi. La Loi N°2008-758 relative aux droits et devoirs des demandeurs d'emploi précise qu'il est élaboré et actualisé conjointement par le demandeur d'emploi et Pôle emploi. Cet organisme pourra avoir la charge du PPAE uniquement si le demandeur d'emploi concerné a été orienté vers l'un de ces organismes.



**LA MISSION
LOCALE
SUD ESSONNE**
est là pour vous



MISSION LOCALE SUD ESSONNE

140 RUE SAINT JACQUES
91150 ÉTAMPES

🕒 DU LUNDI AU MERCREDI :
8H30-12H30 & 13H30-17H30
JEUDI ET VENDREDI :
8H30-12H30 & 13H30-16H30

ESPACE FRANCE SERVICES ÉTRÉCHY

26 RUE JEAN MOULIN
91580 ÉTRÉCHY

🕒 LUNDI :
8H30-12H & 14H-17H

MAIRIE DE MORIGNY- CHAMPIGNY

5 RUE DE LA MAIRIE
91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

🕒 MARDI :
13H30-17H30

CENTRE SOCIAL ROSA PARKS

BD. MONTFAUCON
91150 ÉTAMPES

🕒 MARDI :
13H30-17H

CENTRE SOCIAL JEAN CARMET

AV. DES NOYERS PATINS
91150 ÉTAMPES

🕒 MERCREDI :
14H-17H30

MAIRIE DE SACLAS

19 RUE DE LA MAIRIE
91690 SACLAS

🕒 MERCREDI :
13H30-17H

MAIRIE DE PUSSAY

1 PLACE DU JEU DE PAUME
91740 PUSSAY

🕒 MARDI :
8H30-12H

MAIRIE LE MÉRÉVILLOIS

1 PLACE DE
L'HÔTEL DE VILLE
91660 LE MÉRÉVILLOIS

🕒 MERCREDI :
8H30-12H

ESPACE SIMONE VEIL ANGERVILLE

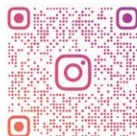
13 AV. DU GAL LECLERC
91670 ANGERVILLE

🕒 VENDREDI :
8H30-12H & 13H30-17H

📞 Avec ou sans RDV au **01 69 92 02 02**

✉ mission.locale@mlse-mlidf.org

🌐 missionlocalesudessonne.com



2025-2030
LABELLISÉE !
ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES

